

Recherche de salmonelles

Volailles de chair

Méthode NF U 47-100 (Toutes productions animales)(1)
ou Variante NF U 47-100 Arrêté du 24/04/2013 (Poulets de chair /
Dindes d'engraissement)(1)

: Petite lettre T : Grande lettre T : Petite lettre suivie : Grande lettre suivie **CONFORME** : Oui Non (si non conforme, Cf RBO E07/01-01-01)

DELAI Prélèvement – Analyse **< 4 JOURS** (Les prélèvements doivent être envoyés au laboratoire dans les 24 heures suivant leur collecte ou être réfrigérés)

Société Nom et Adresse			
Téléphone :		Adresse mail :	
INUAV :	Bâtiment :	Numéro de lot :	
Age des animaux :	Nb d'animaux :	Couvain :	
Date de Mise en place : ____/____/____			
Groupement :		Facturation :	
Transmission des résultats	<input type="checkbox"/> Eleveur <input type="checkbox"/> Groupement <input type="checkbox"/> Vétérinaire	<input type="checkbox"/> Technicien <input type="checkbox"/> DDPP (uniquement pour les poulets et dinde) <input type="checkbox"/> Autre (à préciser) :	
Date de prélèvement : Nom du préleveur :	____/____/____ -----	Présence de désinfectant dans le prélèvement ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	

ANALYSES REGLEMENTAIRES

Espèce		Transmission des résultats à la DDPP	
<input type="checkbox"/> DINDES	<input type="checkbox"/> Chair <input type="checkbox"/> Label <input type="checkbox"/> Chapon	3 SEM avant abattage OU jusqu'à 6 SEM avant abattage si : production biologique (poulets > 81 jrs dindes > 100 jrs)	<input type="checkbox"/> 2 paires de pédichiff (1ech) OU <input type="checkbox"/> 1 paire de pédichiff + 1 chiffonnette (1ech)
<input type="checkbox"/> POULETS	<input type="checkbox"/> Lourd <input type="checkbox"/> Bio <input type="checkbox"/> Certifié	En cas de TRAITEMENT ANTIBIOTIQUE	<input type="checkbox"/> 2 chiffonnettes réunies (1ech)
		TOUS sérotypes dont ST, SE, SK (SAT2L_SV)	

CONTROLES INTERNES

Espèce		Prélèvement	nb	Recherche
<input type="checkbox"/> PINTADES	<input type="checkbox"/> Chair	Chiffonnette		Tous sérotypes (SALTCOMP)
<input type="checkbox"/> PIGEONS	<input type="checkbox"/> Label	Pédichiff		
<input type="checkbox"/> OIES	<input type="checkbox"/> Chapon	Autres : _____		
<input type="checkbox"/> CAILLES	<input type="checkbox"/> Lourd	1 - _____		
<input type="checkbox"/> MULARDS	<input type="checkbox"/> Bio	2 - _____		
<input type="checkbox"/> PEKIN	<input type="checkbox"/> Certifié	3 - _____		
<input type="checkbox"/> BARBARIE	<input type="checkbox"/> Gavage	4 - _____		
<input type="checkbox"/> PERDRIX GRISES	<input type="checkbox"/> PAE	5 - _____		
<input type="checkbox"/> PERDRIX ROUGES	<input type="checkbox"/> Futur repro			
<input type="checkbox"/> FAISANS	<input type="checkbox"/> Repro			
<input type="checkbox"/> AUTRUCHES				
<input type="checkbox"/> AUTRES : _____				

(1) Sites et portée disponibles sur www.cofrac.fr

L'enregistrement d'un échantillon déposé au laboratoire dans notre logiciel vaut pour acceptation de la demande d'analyse

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente (RBO-E07/01-17)
Retrouvez ces informations sur notre site internet www.resalab.fr



Signature du client :

Les spécificités techniques (Méthodes d'analyses / Domaine d'application / Consignes de prélèvement et d'acheminement / ...) sont reportées au verso des commémoratifs disponibles sur notre site internet

Recherche de salmonelles

Volailles de chair

Méthode NF U 47-100 (Toutes productions animales)(1)
ou Variante NF U 47-100 Arrêté du 24/04/2013 (Poulets de chair /
Dindes d'engraissement)(1)

Méthodes d'Analyses – Domaine d'application

✓ Le laboratoire s'engage à traiter les échantillons d'environnement des productions animales pour la recherche de salmonelles selon les exigences du COFRAC (LAB GTA36) et la norme technique AFNOR en vigueur :

○ **NF U 47-100** : « Isolement et identification des salmonelles ou recherche de sérovar(s) particulier(s) dans l'environnement des productions animales »

Limites de la technique : La technique NF U 47-100 ne s'applique qu'aux prélèvements de l'environnement. Les sérovars spécifiques d'une espèce animale étant difficilement retrouvés dans l'environnement (par exemple, *Salmonella Gallinarum*), cette technique n'est donc pas pertinente pour leur recherche.

Cette technique est applicable pour toutes les productions animales (prélèvements d'élevages et de couvoir)

Les prélèvements à analyser seront du type : Chiffonnettes / Pédichiffonnettes / Poussières / Fientes / Fumiers / Lisiers / Terres / Eaux d'abreuvoirs / Fonds de boîtes / Papiers d'éclosoirs

○ **Variante de la NF U 47-100 Arrêté du 24/04/2013** : Recherche par isolement et identification de tout sérovar ou de sérovar(s) spécifique(s) de salmonelle mobiles dans l'environnement des productions animales.

Limites de la technique : (Méthode n'utilisant qu'une seule voie d'enrichissement : voie MSRV). Seules les salmonelles MOBILES pourront être détectées. Le délai d'analyse est identique à celui de la norme NF U 47-100

■ Ne peut s'appliquer que pour les productions Poulets et Dindes de filière chair

■ Cette méthode est ainsi COFRAC exclusivement pour les élevages de :

✓ Poulets de Chair

✓ Dindes d'engraissement

↳ Pour les prélèvements de fientes et de poussières collectées sur pédichiffonnettes et/ou chiffonnettes (Cf arrêtés salmonelles du 22 décembre 2009)

■ Pour les autres filières, cette technique peut être mise en œuvre mais la prestation est **non Cofrac**. L'application de cette technique analytique pour les filières autres que élevages de poulets de chair et dindes d'engraissement a comme risque la **diminution de la sensibilité et de la spécificité des analyses**.

✓ Le laboratoire s'engage à appliquer les arrêtés Salmonelles en vigueur et/ou les exigences particulières définis par le client.

✓ Les laboratoires RESALAB OUEST ont le statut de laboratoire reconnu pour les analyses de salmonelles dans les troupeaux de volaille.

Délai entre prélèvement et l'analyse : Le délai entre le prélèvement et l'analyse doit être inférieur à 4 jours. Les échantillons non travaillés dans ce délai entraîneront une phrase de réserve sur le rapport d'essai ou un refus selon l'appréciation du Responsable Technique.

Délai d'analyse :

■ Le temps minimum nécessaire à la recherche de salmonelle est de 5 jours ouvrables.

■ Selon l'étape à laquelle se trouve l'analyse, il se peut que celle-ci soit « bloquée » au réfrigérateur le Dimanche pour reprendre le Lundi

Type d'échantillons concernés : Prélèvements d'environnement des productions animales (chiffonnettes, pédichiffonnettes, fientes, fond de boîtes...)

■ La nature des prélèvements doit correspondre aux exigences des arrêtés ministériels en vigueur (filières Gallus gallus et Meleagris gallopavo)

■ Les commémoratifs de demande d'analyse mis à disposition par le laboratoire résumant certaines de ces exigences

■ Merci de nous préciser l'éventuel ajout de neutralisant